

Politique de confidentialité

La politique de confidentialité explique de façon transparente la manière dont la Province de Hainaut traite vos données à caractère personnel.

Le responsable du traitement est le Collège provincial, situé à la rue verte, 13 à 7000 Mons. Pour accomplir ses missions, la Province de Hainaut est tenue de traiter vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux réglementations en matière de sécurité de l'information.

Vos droits : Vous disposez d'une **série de droits** (accès, information, rectification, portabilité, effacement (droit à l'oubli), limitation, opposition, retrait de consentement) conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), vous permettant de ne pas rester totalement passif par rapport à l'utilisation de vos données.

Cette demande d'exercice des droits (qui doit être accompagnée de toute pièce justifiant de votre identité) ou toute demande d'information est à adresser au **Délégué à la protection des données (DPO)** soit :

- * par lettre adressée à la cellule DPO, avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 MONS
- * par e-mail à l'adresse électronique suivante : info.dpo@hainaut.be

Sécurité et confidentialité des données : La Province de Hainaut met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences réglementaires et protéger vos droits et vos données dès la conception des opérations de traitement.

Si la Province traite des images, vidéos et enregistrements vocaux, elle s'engage à ne pas les utiliser à des fins commerciales et s'interdit de toute exploitation à des fins préjudiciables, contraire à la loi ou pouvant porter atteinte à la vie privée / réputation. Elle s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque diffusion sur simple demande. De plus, elle encouragera ses partenaires à faire de même et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Voies de recours : Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD. Pour introduire une réclamation, adressez une demande à l'adresse suivante : Autorité de protection des données, rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (E-mail : contact@apd-gba.be)

Mise à jour : La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e).

1/ Formation animateur centre de vacances

La formation d'animateur breveté, accessible dès l'âge de 16 ans, permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour l'encadrement des plaines de jeux, séjours et camps, la gestion de groupes d'enfants, et la mise en place d'activités qui s'inscrivent dans le cadre des projets pédagogiques.

Cette formation comprend :

- une partie théorique organisée sous forme de stages résidentiels, se déroulant dans un centre d'hébergement, ou de séances préparatoires (non résidentiel) ,
- une mise en pratique réalisée au sein de centres de vacances agréés par l'ONE.

La formation vise l'autonomie des animateurs et accompagne ceux-ci notamment en relayant des informations utiles à leurs parcours.

La promotion de cette formation est assurée en amont à travers différents canaux de communication (notamment via les communes, l'intranet provincial, une sensibilisation dans les écoles, etc.....) , afin de toucher un public le plus large possible.

L'inscription se déroule en deux étapes. Une pré-inscription permet dans un premier temps de manifester son intérêt pour la formation. Celle-ci est ensuite suivie d'une inscription définitive, accompagnée de plusieurs documents annexes : une fiche signalétique, l'acceptation du règlement d'ordre intérieur, etc.....

La gestion administrative comprend également la gestion financière de la formation.

Dans certains cas, une convention peut être établie avec certaines communes afin de prendre en charge le coût de cette formation. À l'issue du stage, les participants obtiennent un brevet reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, attestant des compétences acquises. Il est également possible de suivre par la suite un module de perfectionnement, qui donne lieu à la délivrance d'une attestation complémentaire par Hainaut Culture - Secteur Education Permanente et Jeunesse.

Par ailleurs, des statistiques relatives à la fréquentation scolaire des participants peuvent être réalisées afin de mieux cibler les actions de promotion et d'adapter les stratégies de communication. Dans cette même optique, avant la fin du stage, un questionnaire de feedback est à compléter pour évaluer les opportunités d'embauches.

Enfin, dans le cadre de la promotion, des photos, vidéos ou enregistrements sonores peuvent être réalisés pendant la vie quotidienne des formations théoriques et/ou pratiques. Ces contenus pourront être utilisés pour illustrer les différents supports de communication officiels de la Province de Hainaut et de Hainaut Culture, dans le respect du droit à l'image.

Responsable de Traitement : Collège Provinciale : rue verte 13 - 7000 Mons

Coordonnées du sous-traitant et les traitements effectués :

- Support informatique : ASBL CIH, Avenue de Gaulle 102 7000 MONS (l'ASBL CIH peut être amenée à consulter/utiliser certaines données pour résoudre un problème technique ou dans le cadre d'une maintenance)
 - Scan / Imprimante : S.A. RICOH Belgium, Medialan 28a 1800 Vilvoorde et Konica Minolta Business Solutions N.V./S.Z. Berkenlaan, 8A-B B-1831 Diegen Tout autre fournisseur (imprimeur : brochure / flyers, etc...) dont l'identité et le détail des traitements effectués pour le compte de la Province peuvent être communiqués sur simple demande à l'institution concernées
- Conservation - Consultation - Utilisation

Catégories de personnes

- Agent provincial, mandataire provincial ou personnel y attaché
- Citoyens
- Elèves, étudiants, stagiaires
- Formateurs, collaborateurs occasionnels
- Responsable légal - Personne de contact en relation avec le stagiaire
- Médecin traitant

Principaux types de données à caractère personnel

- Données d'identification
- Numéro de Registre national
- Composition du ménage / état-civil
- Particularités financières / économiques
- Caractéristiques personnelles
- Études et formations
- Profession et emploi
- Enregistrements d'images et/ou de sons

Liste exhaustive de toutes les données à caractère personnel de ce traitement

Stagiaire : Nom , Prénom, Adresse, Date de naissance, numéro de registre national (demandé par la Fédération Wallonie Bruxelles pour la délivrance du brevet) , genre, fratrie, adresse mail / messenger, Téléphone / GSM, Copie carte identité, Etablissement scolaire, Signature, nom du médecin traitant, Photos - Vidéos - Sons
Représentant légal : Nom, prénom, adresse, adresse mail, téléphone, Profession / Institution (si agent provincial), numéro de compte bancaire, signature
Personne de contact : Nom, prénom, téléphone / GSM - lien de parenté
Personnel encadrant : Nom, prénom, profession, institution, adresse mail professionnelle, téléphone professionnel / GSM, signature, Photos - vidéos - sons

Licéité : Contrat - Consentement (droit image)

Existe-t-il des catégorie(s) spécifiques(s) de données concernées faisant l'objet d'une nécessité absolue et de garanties appropriées ? Oui

Catégorie(s) spécifique(s) identifiée(s)

- Données de santé
- Données relatives aux condamnations pénales et infractions

Licéité(s) du traitement des données sensibles

- Consentement explicite au traitement de données sensibles
- Le traitement est autorisé par une législation

Liste exhaustive de toutes les données à caractère personnel de ce traitement

Données médicales spécifiques , vaccin tétanos, allergie - intolérance et conséquence, prise de médicaments, etc...
Consultation : extrait du casier judiciaire modèle II (obligation légale)

Base(s) légale(s) : Oui

Homologation du brevet et vérification des conditions d'accès: - le décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances - l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 mai 2009 relatif aux formations des animateurs et des coordinateurs de centres de vacances, à l'habilitation des organismes de formation, à l'homologation des brevets, aux équivalences et à la commission d'avis relative à la formation Extrait de casier judiciaire vierge : article 596, alinéa 2, du Code d'instruction criminelle

Principales catégories de destinataires

- La personne enregistrée elle-même
- Relations personnelles de la personne enregistrée
- Employeur ou relations de travail de la personne enregistrée
- Autres entreprises privées (à préciser)
- Services publics, entreprises publiques et opérateurs d'intérêt public

Coordonnées du(des) destinataire(s)

- Support informatique : ASBL CIH, Avenue de Gaulle 102 7000 MONS (l'ASBL CIH peut être amenée à consulter/utiliser certaines données pour résoudre un problème technique ou dans le cadre d'une maintenance)
- Scan / Imprimante : S.A. RICOH Belgium, Medialan 28a 1800 Vilvoorde et Konica Minolta Business Solutions N.V./S.Z. Berkenlaan, 8A-B B-1831 Diegen Tout autre fournisseur (imprimeur : brochure / flyers, etc...) dont l'identité et le détail des traitements effectués pour le compte de la Province peuvent être communiqués sur simple demande à l'institution concernées
- La Fédération Wallonie Bruxelles, Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
- Les Centres d'hébergement - Les Centres de vacances agréés ONE - L'Administration communale concernée si participation dans les frais d'inscription. Certains centres d'hébergement exigent une évaluation de santé via un service externe de prévention et de protection au travail (actuellement COHEZIO : Avenue Bischoffsheim 1-8, 1000 Bruxelles)

Transfert : Pas de transfert

Conservation - Durée et motivation

Fiche pré-inscription : max 2 ans à des fins de relance / de promotion - Le Dossier formation (fiche inscription, rapport stage, liste présence, relais d'offres d'emploi etc...) : 5 ans via décret - Les données de santé reprises dans la fiche signalétique seront détruites dès la fin du stage - Données de facturation : 10 ans - Le brevet sera conservé minimum 30 ans en cas de demande de duplicata - Les Photos / Vidéos / sons : durée de vie des support. Pour les réseaux sociaux, cela dépend de leur propre politique de confidentialité

Droits des personnes concernées liés à ce traitement

- Droit d'information
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à la portabilité
- Droit à l'effacement

Rectification : limité à l'erreur de plume - Effacement : ne peut être sollicité avant l'expiration du délai de conservation pour certains documents - Droit à l'image : si cela est possible techniquement et doit être sollicité auprès des différents réseaux sociaux qui disposent de leur propre politique de confidentialité

2/ Promotion via l'image, sons et vidéos en lien avec le traitement susdit – Création de campagnes et d'outils de communications

L'objectif est de promouvoir de manière vivante et réaliste les différentes activités, services, événements, des institutions provinciales.

A cette fin, des images, sons, vidéos, interviews peuvent être réalisés et utilisés pour :

- ✓ illustrer des supports pédagogiques, didactiques, d'informations (catalogue, création de campagne de communication, brochures, flyers, capsule vidéo, etc....)
- ✓ valoriser les métiers / formations / cursus/ compétences, une expérience, un projet, un talent, etc.....
- ✓ partager tant en interne qu'en externe les actions menées par les institutions provinciales.

Les canaux de communication officiels de la Province de Hainaut et de ses institutions sont les suivants : Mad(e) in Hainaut Express, Mad(e) in Hainaut, la Newsletter externe et interne de la Province de Hainaut, l'intranet provincial, les sites web et les Réseaux sociaux officiels des établissements et institutions provinciales (Facebook, Instagram,...), les chaînes You Tube des établissements et institutions provinciales, les podcasts officiels ainsi que les médias de proximité dans le cadre de convention de coproduction.

Et, pour autant que le crédit Province de Hainaut soit mentionné : presse locale/nationale/internationale radiophonique, audiovisuelle, numérique, écrite, le relais éventuel par un partenaire autorisé.

Les images / sons / vidéos / interviews constitueront une base de données gérée par le service communication provincial (sécurisée et à accès restreint), et ce à des fins de promotion, rétrospective ultérieure.

La Province de Hainaut décline toute responsabilité quant à l'utilisation, à la modification, au partage et à la diffusion non autorisés ou détournés, sur tout canal de communication externe. En effet, l'utilisation et la diffusion notamment sur des supports numériques et en ligne, comportent des risques de reproduction, de diffusion ou de réutilisation par des tiers non autorisés, échappant au contrôle de la Province de Hainaut.

Vous pouvez retirer votre consentement ou exercer vos droits à n'importe quel moment via l'adresse mail suivante : info.dpo@hainaut.be

Destinataires :

- ***La personne enregistrée elle-même / relations personnelles de la personne enregistrée***
- ***Employeur ou relations de travail de la personne enregistrée***
- ***Sous-traitants :***

Support informatique : ASBL CIH, Avenue de Gaulle 102 7000 MONS (l'ASBL CIH peut être amenée à consulter/utiliser certaines données pour résoudre un problème technique ou dans le cadre d'une maintenance)

Scan / Imprimante : S.A. RICOH Belgium, Medialan 28a 1800 Vilvoorde et Konica Minolta Business Solutions N.V./S.Z. Berkenlaan, 8A-B B-1831 Diegen

Equipe de tournage (caméraman) provenant du privé, des médias de proximité, des télévisions, presse (radiophonique, audiovisuelle, numérique et écrite), locales/ nationales : dont les coordonnées et types de traitement réalisés pour le compte de la Province de Hainaut peuvent être communiqués sur simple demande auprès de l'institution concernée.

Tout autre fournisseur (imprimeur) dont l'identité et le détail des traitements effectués pour le compte de la Province peuvent être communiqués sur simple demande à l'institution concernée.

- ***Responsables conjoints :***

Les médias de proximité dans le cadre de convention de co-production

Dailymotion 50, rue Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux France

Youtube : Alphabet (maison mère) à 901 Cherry Ave, San Bruno, Californie - L'entité fournissant le Service dans l'espace Economique Européen est Google Ireland Limited : Gordon House, Barrow Street, Dublin 4, DO4 E5W5 Ireland

Facebook et Instagram : Meta : 1 Hacker Way Menlo Park, California 94025, États-Unis

LinkedIn : Microsoft Corporation (Maison mère) à 1 Microsoft Way Redmond, WA 98052 ETAT-UNIS - Le responsable de traitement si vous vous trouvez dans un pays de l'espace européen est LINKEDIN IRELAND UNLIMITED COMPANY sis à Wilton Plaza, Dublin 2, IRELANDE.

Flickr: 390 Fremont St, San Francisco, CA 94105

TIKTOK : BYTEDANCE (maison mère) dont le siège est établi Room 10A Building 2 No. 48 Zhichun Road, Haidian District, Beijing China (CHINE).

Et autres réseaux sociaux, plateformes, logiciels propres à chaque institution et dont les coordonnées peuvent être communiquées à première demande.

Licéité : Consentement

Liste des données à caractère personnel de ce traitement

Stagiaire : Nom, prénom, sexe, description physique, activités sportives / récréatives et intérêts, images, sons, vidéos - **Représentant Juridique** : nom – prénom – adresse – signature - **Equipe encadrante** : Nom – prénom - expériences/qualifications/formations professionnelles, employeur, titre, grade, lieu de travail, images, sons, vidéos

Existe-t-il des catégorie(s) spécifiques(s) de données concernées faisant l'objet d'une nécessité absolue et de garanties appropriées? Non

Pays de transfert : ETATS - UNIS (selon une décision d'adéquation), Chine

Conservation : Durée et motivation :

Pour la promotion, pendant la durée de vie des supports.

Pour la base de données, certaines images / vidéos / sons / interviews sont conservés à des fins de rétrospectives, d'archivage et de documentation et feront l'objet de mise à jour laissée à l'appréciation de l'institution. En ce qui concerne les réseaux sociaux, les médias de proximité, les médias locaux /nationaux / internationaux et le relais éventuel par un partenaire autorisé, cela dépend de leur propre politique de conservation.

Droits des personnes concernées liés à ce traitement

- Droit d'information
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à la portabilité
- Droit à l'effacement

En fonction du support (papier) : le droit à l'effacement est limité. Pour les médias de proximité, locaux, nations, les réseaux sociaux, le relais éventuel par un partenaire autorisé : le droit à l'effacement devra être exercé directement auprès de ceux-ci.

Le droit de rectification se limite si c'est possible à une technique de floutage/cadrage en cas de retrait de consentement